



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Centrale thermique de Bécancour **Le RNCREQ accueille avec grande satisfaction** **le rapport du BAPE**

Montréal, le 14 avril 2004 – Le Bureau d’audiences publiques sur l’environnement a rendu public hier son rapport d’enquête sur le projet de centrale thermique de Bécancour. Le Regroupement national des conseils régionaux de l’environnement du Québec (RNCREQ) interprète les conclusions de ce rapport comme une véritable désapprobation du projet. Le BAPE confirme que la production thermique d’électricité n’a pas sa place dans la politique énergétique actuellement en vigueur au Québec.

Pour le directeur général du RNCREQ, M. Philippe Bourke, *«le BAPE considère que ce projet est injustifié du fait qu’on n’a pas été en mesure de lui démontrer qu’il n’y a pas d’alternatives moins dommageables pour l’environnement et la société»*. À l’instar du BAPE, le RNCREQ est d’avis que le Québec doit d’abord épuiser son important potentiel d’efficacité énergétique avant d’opter pour de si mauvais choix énergétiques.

Rappelons que le RNCREQ s’est opposé avec fermeté à ce projet de centrale thermique puisque le gaz naturel est une source d’énergie épuisable dont la combustion provoque des émissions atmosphériques polluantes (dont les GES). Comme le projet de centrale thermique du Suroît, celui de Bécancour s’inscrit en totale contradiction avec les recommandations issues du débat public sur l’énergie (conservation, énergies nouvelles, planification intégrée des ressources, etc.). *«Quand on y ajoute les préoccupations croissantes à l’égard des changements climatiques, les épisodes de smog qui sont de plus en plus nombreux et critiques, mais aussi le poids des engagements du Québec en faveur de la réduction des GES, ces projets ne font définitivement pas de sens»*, ajoute M. Guy Lessard, président du RNCREQ.

Le RNCREQ salut enfin l’initiative du ministre de l’Environnement à l’effet *«qu’aucune recommandation ne sera formulée au Conseil des ministres quant à ce projet avant que la Régie de l’énergie n’ait remis son rapport portant sur le mandat que le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs lui a confié le 6 février dernier»*. Le RNCREQ poursuit son travail de préparation en vue de cette importante audience.

- 30 -

Source : Guy Lessard, président du RNCREQ, Tél.: 1-418-338-1906
Philippe Bourke, directeur général, Tél. : 1-514-861-7022